

Une permanence pour sortir des dettes

Une fois par mois, une nouvelle permanence accueille, avec ou sans rendez-vous, les habitant-e-s des communes de la Champagne genevoise ainsi que de Bernex et Confignon, pour un accompagnement personnalisé dans l'aide au désendettement.

Les 9 communes de la région se mobilisent pour lutter contre le surendettement en partenariat avec la Fondation genevoise de Désendettement (FgD). Une convention de collaboration a été signée le 23 avril 2024 dernier, permettant aux services sociaux communaux de Bernex et de Confignon, ainsi qu'au Centre d'action sociale (CAS) de bénéficier de l'aide et de l'expertise des professionnel-le-s de la FgD dans le traitement des dossiers de surendettement.

Des permanences mensuelles sont organisées dès septembre 2024 par la FgD dans les locaux du CAS, situés en face de la mairie de Bernex. Cette nouvelle prestation a pour objectif de soutenir et conseiller les personnes endettées, spécifiquement les jeunes majeurs et les primo-endettés. Des chiffres récents montrent que près de 80 % des personnes endettées ont contracté leurs dettes avant l'âge de 25 ans, principalement en raison du non-paiement des primes maladie, des frais médicaux, des impôts ou de la taxe militaire. L'objectif des permanences de la FgD est de prendre en charge ces situations au plus tôt afin d'aider les personnes concernées à reprendre le contrôle de leur vie, car l'endettement constitue un obstacle majeur à l'accès au logement, à l'emploi et affecte la santé.

La FgD propose, selon un certain nombre de critères, une aide au désendettement sous forme de prêts sans intérêts et, dans certains cas, des dons. Elle intervient également auprès des créanciers pour négocier le montant des dettes. Parallèlement à ces démarches qui peuvent prendre du temps, le CAS et les services sociaux des communes de Bernex et de Confignon peuvent soutenir et conseiller les personnes dans la gestion de leur budget quotidien.

Sortir du désendettement n'a pas qu'un bénéfice financier, la santé physique et psychologique s'en trouve également améliorée, avec à la clé une meilleure estime de soi, et une plus grande capacité à se projeter dans l'avenir. N'hésitez pas à venir pousser la porte de la permanence !

Infos pratiques – Permanences de désendettement la FgD

Pour qui : habitant-e-s de d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral

Lieu : au centre d'action social de Bernex (CAS), rue de Bernex 313

Quand : dès septembre 2024, tous les 1^{er} mercredis du mois, de 9h00 à 11h00.

Comment : Avec ou sans rendez-vous.

Contact : téléphone 022 420 39 30

(cf. affichette du CAS)